

Le javanais : concurrence et haplogogie

Marc Plénat

Citer ce document / Cite this document :

Plénat Marc. Le javanais : concurrence et haplogogie. In: Langages, 25^e année, n°101, 1991. Les javanais. pp. 95-117.

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1991_num_25_101_1803

Document généré le 08/09/2015

LE JAVANAIS : CONCURRENCE ET HAPLOLOGIE ¹

Introduction

Les pages qui suivent sont consacrées au javanais en *-ar-*. Plus que centenaire ², cette variante du javanais est sans doute encore la plus courante de nos jours. À en croire les spécialistes et les informateurs, elle consiste simplement à insérer *ar* dans chacune des syllabes de la séquence à coder ³. Par exemple *l'haplogie en javanais* pourra se dire *l'haraplavalavogeavie aven jaravavanavais*.

Le choix de ce « langage secret » comme thème d'article surprendra peut-être. Comme le signale J. J. McCarthy (ce volume), les langages qui procèdent par infixation d'une séquence constante dans chaque syllabe sont monnaie courante. Ce sont des langages secrets très rudimentaires, des parents pauvres en quelque sorte des « langages à infixation réduplicative » ⁴. McCarthy proposant

1. Certaines des idées développées dans cet article sont nées d'échanges avec François Dell et Yves-Charles Morin. Je les remercie de leurs suggestions. Ils ne sont pas responsables de la façon dont j'ai pu les travestir. Merci aussi, mille fois, à mes informateurs : Pierre Plénat, Philippe Lourme, Claire Plénat et François Plénat. Merci enfin à Dominique Fattier, Françoise Gadet et Danielle Leeman pour leurs suggestions, que j'ai suivies le plus souvent.

2. L'attestation la plus ancienne dont on dispose remonte à 1856. On la trouve dans une pièce de Luchet et Desbards, *La Marchande du Temple*, où on lit : « Ossian. — Pourquoi l'outrager en ma personne, pavérare ? [...] Thimothée. — Pavérare ? Ossian. — Père, en javanais. », et, plus loin : « Ossian. — L'aviareux mavufflare ! Thimothée. — Qu'est-ce que tu dis encore ? voyons ? Ossian. — Je t'appelle vieux muffle ! ». À partir des *Excentricités du langage* de Larchey (1865) et du *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau (1867), ce type de javanais est mentionné par presque tous les dictionnaires d'argot, souvent comme un argot des filles publiques. Il semble avoir joui d'une grande popularité dans le troisième quart du XIX^e siècle, puisque, dans son *Dictionnaire d'argot moderne* (1881), Rigaud signale qu'« il y eut un moment une telle fureur de javanais qu'on vit paraître un journal entièrement écrit dans ce langage stupide ». Le javanais, on le voit, avait mauvaise presse auprès des spécialistes de l'argot. Dans son *Dictionnaire français-argot* (1901), Bruant marque le même mépris. Je remercie vivement A. Doillon d'avoir bien voulu me communiquer ces précieux renseignements.

3. En fait, les descriptions données par les spécialistes de l'argot sont parfois incertaines ou contradictoires. Delvau (1867) définit le javanais comme une « langue de convention parlée dans le monde des coulisses et des filles, qui consiste à ajouter après chaque syllabe *ra* ou *ar*, *ad libitum*, de façon à rendre le mot prononcé inintelligible pour les profanes ». Mais il ne donne pas d'exemples corroborant sa définition. De même, Larchey (1881), citant Goncourt, décrit le javanais comme un « idiome hiéroglyphique du monde des filles » consistant à insérer *ra* dans chaque syllabe. Mais les exemples qu'il donne (*javaunaret* et *javéudavi*) montrent que c'est *-ar-* qui est infixé. Ces approximations se sont perpétuées de dictionnaire en compilation jusqu'à nos jours (cf. e.g. Colignon, 1979, qui cite Delvau). On trouve des définitions plus conformes aux formes attestées (cf. e.g. Bruant, 1901, s.v. *jargon*, et, bien entendu, Esnault, 1965). Mais il serait imprudent de supposer que l'insertion de la séquence *-ra-* soit exclue en javanais.

4. Il existe d'ailleurs une variante du javanais qui procède précisément par « infixation réduplicative ». C'est cette variante qui est utilisée par Queneau dans ses *Exercices de style* (cf. Plénat, 1983).

dans ce volume une explication à première vue convaincante de ces derniers, il pourrait sembler superflu de décrire ce jeu d'enfant.

Telle aurait bien été la conclusion obligée si l'on s'était contenté des exemples de javanais donnés par les dictionnaires d'argot ou les compilations de jeux littéraires. Mais on verra que l'examen de performances effectives en javanais amène à des conclusions entièrement différentes. Cet examen en effet remet en question certaines des conclusions de McCarthy et permet, d'autre part, de montrer que la régularité du codage peut être altérée par un mécanisme à ma connaissance peu étudié jusqu'à présent dans le cadre de la phonologie autosegmentale : l'haplologie.

1. Les données

1.1. Conditions de l'enregistrement

La transcription que l'on trouvera ci-après est celle d'une partie d'un enregistrement effectué en 1982. L'informateur, âgé à l'époque de 62 ans, ne s'écarte que fort peu dans sa prononciation de la norme en usage à Paris. Il a pratiqué couramment le javanais dans sa jeunesse avec son frère ; plus tard, il l'a enseigné à ses enfants ; il est encore capable de converser dans ce « langage » en gardant une élocution fluide.

L'enregistrement est une sorte de traduction simultanée, l'informateur traduisant au fur et à mesure qu'on les lui lisait les premières pages d'un roman policier⁵. Il fait partie d'une série de quatre enregistrements du même texte effectués suivant le même principe auprès de quatre informateurs différents. Si on l'a retenu ici, c'est que c'est celui des quatre qui présente le plus de régularité à la fois dans l'application du procédé de codage et dans le débit.

Comme il est normal, la traduction n'est pas allée sans quelques hésitations ni quelques repentirs. Ces légers accrocs sont signalés par des points de suspension. On a aussi conservé les ébauches de commentaire que le locuteur faisait sur sa performance. Enfin, on a souligné les passages où apparaissent des formes inattendues. (Les apostrophes signalent une accentuation.)

1.2. L'enregistrement

- 1 *Le verrou*
< inaudible >
- 2 *joua*
ʒa'u ? a'vwa... oh ! ce...
- 3 *deux fois,*
da'vøfa'vwa
- 4 *avec un glissement*
a'vε... a'vava'vεk a'vẽ gla'vis... *a'vøma'vã

5. Il s'agit de : A. Simonin, *L'Élegant*, Paris : Gallimard, 1975 [Coll. Folio n° 677]. Cette édition comporte une coquille à la seconde ligne : on y lit *feutre* au lieu de *feutré*. C'est ce texte fautif qui a été lu lors de l'enregistrement.

- 5 *feutre,*
f... fa'vøtra'vø
- 6 *pratique*
pra'va'... ta'vika'vø
- 7 *qui révélait*
ka'vira've la've... la'vε non ! va'vε
- 8 *sur la clé*
sa'vyrla've... la'vakla've
- 9 *la paluche*
la'va... pa'vala'vyʃa'vø
- 10 *d'un maton*
da'vẽma'vata'võ
- 11 *au poignet souple,*
a'vopwa'vapa've sa'vupla'vø
- 12 *et qu'on pouvait préjuger*
a'veka'võ... pa'vuva've... pra'veza'vyza've
- 13 *d'un naturel*
da'vẽna'vata'vyra'vel
- 14 *débonnaire*
da'veba'vona'vera'vø
- 15 *Rabattue à l'extérieur,*
ra'vaba'vata'vy a'vala'veksta'ver... ja'vøer
- 16 *la porte*
la'vapa'vøta'vø
- 17 *du petit atelier*
da'vy'pa'vøta'vi a'vata'vøla'vje
- 18 *démasqua la carrure massive*
da'vema'vaska'vala'va ka'vara'vyra'vø ma'vasa'viva'vø
- 19 *et la brioche*
a'vela'vabra'vi'a'vøʃ... a'vø
- 20 *mal contenue*
ma'valka'vøta'vena'vy
- 21 *par la vareuse de Follenfant,*
pa'varla'vava'... 'vara'vøz... 'a'vø da'vøfa'vøla'vãfã'vã
- 22 *le bricard.*
la'vø bra'vika'var
- 23 *Laisant choir*
la'vesa'vã^f... ja'vwar

- 24 *le balai-brosse*
la'vøba'vala'vebra'vø... sa'vø
- 25 *qu'il finissait de monter,*
ka'vilfa'vina'visa'veda'vøma'vøta've
- 26 *le vieux Gustave*
!... la'vø... va'vjø... ga'vysta'vava'vø
- 27 *s'était dressé*
sa'veta'vedra'vesa've
- 28 *et,*
a've
- 29 *derrière l'établi,*
da'verja'vø... la'veta'vabla'vi
- 30 *se tenait*
sa'vøta'vøna've
- 31 *à un demi-garde-à-vous.*
a've... da'vøma'vi ga'varda'vu
- 32 *Frédo,*
fra'veda'vø
- 33 *son vis-à-vis,*
sa'vø... va'viza'vi
- 34 *indifférent à l'intrusion*
a'veda'vifa'vera'vāava la'vetra'vyza'vjø
- 35 *du gradé maton,*
da'vygra've... da've^m... ma'vata'vø
- 36 *poursuivait*
pa'vursqa'viva've
- 37 *à la pointe de la pince*
a'vala'vapw'avēta'vø da'vøla'vepa'vesa'vø
- 38 *le fignolage*
la'vøfa'vija'vola'vo^aza'vø
- 39 *d'une boucle de fil de fer,*
da'vyna'vøba'vukla'vøda'vøfa'vil... da'vøfa'ver
- 40 *les miches bien calées*
la'vema'vi... ja'vø... ba'vjē ka'vala've
- 41 *sur le banc.*
sa'vyrla'vøba'vā
- 42 *D'une voix calme,*
da'vyna'vø... va'vwa ka'valma'vø
- 43 *Follenfant*
fa'vøla'vo... fa'vā

- 44 *jeta dans sa direction :*
ʒaˈvɔdaˈvadaˈvāsaˈvadaˈviraˈvɛksaˈvjɔ
- 45 — *Toulet !...*
 taˈvulaˈvɛ
- 46 *Là,*
 laˈva
- 47 *il se trouvait bien obligé*
 aˈvilsaˈvɔtraˈvuvaˈvɛbaˈvjɛ... euh !... aˈvɔblaˈvizaˈve
- 48 *de réagir*
 daˈvɔraˈveaˈvɛʒ ... ʒaˈvir
- 49 *à son blaze,*
 aˈvɔsaˈvɔblaˈvazaˈvɔ
- 50 *le Frédo,*
 laˈvɔ... fraˈvedaˈvɔ
- 51 *et mû par une sorte d'automatisme*
 aˈvemaˈvypaˈˈvar... aˈvynaˈvɔsaˈvɔrtaˈvɔ
 daˈvɔtaˈvomaˈvataˈvismaˈvɔ
- 52 *de balancer son matricule*
 daˈvɔbaˈvalaˈvāsaˈvesaˈvɔ
maˈvɔtraˈvi... euh !... traˈvikaˈvylaˈvɔ... ah !
- 53 *en retour,*
 aˈvāraˈvɔtaˈvur
- 54 *selon*
 saˈvɔlaˈvɔ
- 55 *le protocole en usage*
 laˈvɔpraˈvɔtaˈvɔkaˈvɔlaˈvɔ... aˈvānaˈvyzaˈvazaˈvɔ
- 56 *dans les centrouzes,*
 daˈvālaˈvesaˈvātraˈvuzaˈvɔ
- 57 *entre gaffes et détenus.*
 aˈvātraˈvɔʒ... gaˈvaˈ... faˈvɔ aˈvedaˈvetaˈvɔnaˈvy
- 58 *Contrarié,*
 kaˈvɔtraˈva... ˈrjaˈve
- 59 *il grommela,*
 aˈvilgraˈvamaˈvɔlaˈva
- 60 *le visage baissé :*
 laˈvɔvaˈvizaˈvazaˈvɔbaˈvesaˈve
- 61 — *Quinze cent quinze !*
kaˈvɛ... zaˈvɔ... kaˈvɛʒ... ʒaˈvɔ... ah ! je...
 < l'enquêteur répète >
 ah... saˈvā... saˈvākaˈvɛzaˈvɔ
- 62 — *Au prétoire !*
 aˈvɔpraˈvetaˈvwaˈ... raˈvɔ

- 63 *précisa Follenfant bonasse,*
pra'vesa'viza'va fa'vola'vā... fa'vā ba'vōna'vo^asa'vø
- 64 *sa grosse clé à la main.*
sa'vagra'vosa'vøkla'vea'vala'vama've
- 65 *Cette fois*
sa'veta'vefa'vwa
- 66 *1515*
ka'vez... a'vesa'vāka'veza'ves...
- 67 *avait relevé la tronche*
a'vava've ra'vøla've la'va tra'vōja'vø
- 68 *et fixait le bricard*
a'vefa'viksa'vela've bra'vika'var
- 69 *de ses yeux clairs,*
da'vesa'vøza'vjε... da'vesa'veza'vjø kla'ver
- 70 *comme délavés,*
ka'vomda'vela've
- 71 *inexpressifs*
a'vina'veks... pra'ves... a'vif
- 72 *au point de laisser croire*
a'vopa'vwēda'vela... 'vesa've^k... kra'vwar... a'vø
- 73 *que les syllabes du mot « prétoire »*
ka'vela'vesa'vila'vab^la'vø da'vyma'vo pra'veta'vwara've
- 74 *n'éveillaient plus aucun écho*
na'veva've... ah ! attends voir, je recommence, là...
na'veva'veja'vepa... pa'vlya'voka'vena'veka'vo
- 75 *dans son cigare.*
davō... da'vāsa'vō^s... sa'viga'vara've
- 76 *Il y avait pourtant*
a'vil... i... i^l... a'vija've... pa'vurta'vā
- 77 *été abonné,*
a'va... a'vete've... ta've... a'vaba'vōna've
- 78 *à une époque.*
a'vaa'vyna'vea'vepa'vøka've
- 79 *au petit tribunal interne*
a'vopa'veta'vitra'viba'vyna'val... a'veta'verna've
- 80 *de la centrale,*
da'vela'vasa'vātra'vala've
- 81 *le Frédo,*
la'vefra'veda'vo
- 82 *et par voie de conséquence*
a'vepa'varva'vwada've ka'vōsa'veka'vā^s... sa've

- 83 *s'était trouvé*
sa'veta'vetra'vuva've
- 84 *locataire à temps variable*
la'voka'vota'vera'və a'vata'vā va'va... rja'vaβla'və
- 85 *de presque tous les mitards*
da'vəpra'veska'vəta'vula'vema'vita'var
- 86 *du quartier disciplinaire.*
da'vyka'varta'vje da'visa'vipla'vina'ver
- 87 *Connaissant le pedigree de son client,*
ka'vəna'vesa'vāla'vəpa'veda'vidra'gve
da'vəsa'vōkla'vija'vā
- 88 *Follenfant s'étonnait.*
fa'vəlā'vā... fa'vəla'vāfā'vā sa'veta'vəna've
- 89 *Des durs tournant en couilles,*
da'veda'vyr ta'vurna'vā a'vāka'vuja'və
- 90 *il avait eu l'occasion*
a'vila'veta'vy la'voka'vəza'vjō
- 91 *d'en observer des bottes,*
da'vāna'bəpsa'ver... va've da'veba'vəta'və
- 92 *au cours de trente ans de carrière ;*
a'voka'vur tra'vāta'və a'vā da'vəka'varja'vera'və
- 93 *rarement,*
ra'vara'və^m... ma'vā
- 94 *pour ainsi dire jamais,*
pa'vur... a'vesa'vida'vira'və za'vama've
- 95 *il ne lui avait été donné*
a'vilna've... a've... va've... a've... te've da'vəna've
- 96 *d'assister à une régression*
da'vasa'vista've a... a'va a'vyna'və ra'vegra'vesa'vjō
- 97 *à l'état larvaire*
a'vala'veta'va... la'var... va'vera'və
- 98 *aussi totale*
a'vosa'vita'... ta'vəta'va^l... la'və
- 99 *que celle*
ka'vəsa've^l... la'və
- 100 *de 1515.*
da'vəka'vež... za'vəsa'vāka'veša'... za'və
- 101 *Une gène*
a'vyna'və za'vena'və
- 102 *L'en enrahit,*
la'vā... va'va... a'vi

- 103 *brève,*
bra'vɛva'və
- 104 *d'avoir participé,*
da'vava'vwar pa'varta'visi'pe... euh !...
- 105 *même dans une faible mesure,*
ma'vɛma'və^d... da'vã a'vyna'və fa'vɛbla'və
ma'vəza'vyza'və... ra'və
- 106 *à cet anéantissement*
a'vasa'vɛt... a'va... na've... a'vã... ta'vi... sa'vəma'vã

1.3. *Le problème des données*

La longueur de cette transcription aura probablement lassé le lecteur. Il n'est toutefois peut-être pas mauvais de l'avoir fait figurer ici. Comme on ne tentera pas de rendre compte du texte dans tous ses détails, elle pourra servir de base à d'autres chercheurs.

Mais ce qui surtout justifie sa présence, c'est qu'elle permet de faire apparaître une propriété importante du javanais et, sans doute des « langages secrets » en général : l'utilisation qu'en font leurs adeptes ne correspond que partiellement aux descriptions qu'ils en donnent, exemples à l'appui.

Notre connaissance de ces « langages » repose souvent sur une base empirique incertaine. Beaucoup des données dont on dispose sont éparpillées dans des articles et des ouvrages hétéroclites écrits par des folkloristes, des ethnologues, des lexicographes ou même simplement des curieux peu soucieux de décrire exactement les phénomènes linguistiques, ou encore par des linguistes trop pressés de voir les faits se plier à leur démonstration. Les exemples donnés sont en général peu abondants, et l'on ignore le plus souvent s'ils reflètent des performances effectives ou seulement des indications fournies par les informateurs. D'où une situation où il est encore aventuré de proposer des généralisations et où certains phénomènes intéressants risquent d'échapper à l'attention des chercheurs.

2. *Contre la solution par infixation dans le squelette*

2.1. *La solution par infixation dans le squelette*

Considéré dans son ensemble, le javanais du texte se conforme aux règles données par les informateurs : il consiste bien, la plupart du temps, à insérer la séquence *-av-* après le groupe consonantique initial de chaque syllabe. C'est bien, apparemment, un « langage secret » qui procède par infixation. Comme tel, il devrait se plier au schéma explicatif proposé par J. J. McCarthy (ce volume) pour les « langages secrets à infixation réduplicative » à ceci près évidemment que l'infixe utilisé est constant. Autrement dit, on serait tenté de supposer que chaque syllabe du mot originel y est réanalysée comme un mot phonologique autonome, dont le squelette est augmenté d'un infixe VC prenant place immédiatement après l'attaque, et dans lequel la position consonantique et la position vocalique sont toutes deux préspecifiées. De fait, cette hypothèse

permet de rendre compte d'une grande partie du texte. Par exemple, la transposition [10] *maton* > *maratavon*⁶ pourrait être schématisée comme suit :

(1) Mot originel	Réanalyse		Infixation	
[m a t õ]	[ma]	[tõ]	[m a]	[t õ]
M _i	M _i	M _i	M _i	M _i
C VCV	CV	CV	CVCV	C V CV
			 av	 a v

Le lecteur est invité à se reporter à l'article de McCarthy pour une justification détaillée de ce type d'approche. On rappellera simplement ici que la réanalyse de la forme originelle en mots phonologiques d'une syllabe permet de rapprocher la morphologie des « langages secrets » à infixation de la morphologie ordinaire. Dans celle-ci, en effet, les infixations de séquences de la forme consonne + voyelle n'ont lieu qu'après l'attaque initiale des mots. La réanalyse en mots-syllabes est censée aussi rendre compte du fait que, typiquement, dans ces langages, le résultat du codage d'une syllabe serait traité comme un mot du point de vue prosodique. Enfin, le fait que l'on utilise le squelette du mot originel (plutôt que d'associer les éléments mélodiques originels et infixaux à un squelette nouveau) devrait trouver une justification dans la conservation des groupes consonantiques de l'original.

On notera toutefois que le fait que, dans le javanais étudié, l'infixe est constant, semble devoir priver de tout intérêt une approche autosegmentale du problème : on pourrait, apparemment, se contenter d'insérer l'infixe dans des syllabes définies simplement comme des séquences de phonèmes.

Le schéma explicatif ébauché ci-dessus pourrait s'appuyer sur deux particularités majeures de l'enregistrement : le rythme uniformément iambique du passage et la régularité avec laquelle l'infixe *-av-* apparaît après chaque attaque du mot originel. Dans l'enregistrement, chaque syllabe paire reçoit un accent. On n'y constate aucune rupture de rythme⁷. Il est d'autre part très rare que l'infixe *-av-* ne soit pas présent au complet dans un iambe. Dans la majorité des exceptions, le *a* attendu se serait trouvé entre deux voyelles identiques et la voyelle qui se substitue à lui a précisément le timbre de ces deux voyelles (cf. [21] & [88] *Follenfant* > *Favollavenfanvant*, [77] & [95] *été* > *avétévé*). On peut donc supposer qu'il s'agit là simplement d'une assimilation postérieure à l'insertion de l'infixe⁸. Comme, en français, l'accent tombe sur la dernière

6. Pour la commodité du lecteur, on transcrira les exemples javanais dans l'orthographe courante chaque fois que la prononciation exacte ne sera pas en cause.

7. Cette particularité ne se retrouve pas dans toutes les performances en javanais. On trouve par exemple dans le javanais à infixation reduplicative de Queneau des séquences impaires telles que : *miridin* (< *midi-vingt*), *vautoboburus* (< *autobus*), *essévé* (< *esse*), *vapeverçurus* (< *aperçus*), *tout-routaroucou* (< *tout à coup*), *heureureures* (< *heures*), *arrérec* (< *avec*). cf. Plénat (1983). Je m'aperçois d'autre part que j'ai appelé le fichier où est enregistré le présent texte *javaravanais* au lieu de *javaravanarais*. Il semble donc bien que des anapestes puissent parfois se glisser parmi les iambes en javanais.

8. On trouve d'autres cas d'assimilation dans le passage étudié, cf. e.g. [81] *variable* > *varariava*[β]l*ave*, [91] *observer* > *a*[b]ops*averraver*. On est aussi tenté d'expliquer par une assimilation de sonorité le redoublement du *d* dans : [11] *jeta dans* > *jave*[d]ava *darans*. Mais aucune assimilation ne peut expliquer l'absence de *-av-* dans [2] *joua* > *jaouharoua*, dans [87] *pedi-gree* > *pavédavidragré*, ni dans [101] *participé* > *pavartavicépé*.

syllabe du mot, il semble à première vue possible d'analyser chaque iambe comme un mot et de supposer qu'ils tiennent cette propriété des syllabes dont ils dérivent. Le squelette des mots-syllabes originels recevrait simplement après son attaque initiale un infixe VC entièrement préspecifié.

2.2. Quatre objections

2.2.1. Le traitement des *o* en fin d'iambe

Cette solution ne résiste malheureusement pas à l'analyse. Si, en premier lieu, chaque iambe constituait véritablement un mot, on s'attendrait à constater à la fin de ceux qui s'y prêtent la présence des phénomènes de sandhi externe qui marquent la fin du mot en français. Ce n'est pas le cas. On sait qu'en français, un *o* prend régulièrement un timbre mi-fermé à la fin du mot. Dans l'enregistrement, on constate bien qu'un certain nombre de *o* ouverts se sont fermés (cf. e.g. [14] *débonnaire* > *davébar[ɔ]nnavairave*). Mais, dans la majorité des cas, les *o* ouverts des formes originelles restent ouverts (cf. e.g. [55] *protocole* > *prav[ɔ]tav[ɔ]kav[ɔ]lave*). Il est certes vrai que les limites de mots dans le texte javanais ne coïncident pas toujours avec celles du texte original⁹, mais il n'est pas vrai pour autant que ces limites coïncident avec les limites des syllabes d'origine. Il est probable qu'il faut considérer certains des accents de l'enregistrement comme des accents secondaires¹⁰.

2.2.2. Excès et manques

Si, en second lieu, chaque iambe de l'enregistrement était issu d'une syllabe du texte original, on s'attendrait à ce que le nombre des iambes du premier soit rigoureusement égal à celui des syllabes du second. Tel n'est pas le cas.

À une dizaine de reprises, la forme codée comporte un iambe de moins que la forme d'origine ne compte de syllabes¹¹ :

(2) a.	2	<i>avec</i>	>	<i>ave...</i>
	31	<i>garde-à-vous</i>	>	<i>gavardavous</i>
	33	<i>vis-à-vis</i>	>	<i>vavisavis</i>
	70	<i>délavés</i>	>	<i>davélavés</i>
	76	<i>avait</i>	>	<i>avait</i>
	90	<i>avait</i>	>	<i>avait</i>
	95	<i>avait</i>	>	<i>avait</i>

9. On sait par exemple qu'en français, lorsqu'un mot se termine par *i* et que le mot suivant commence par une voyelle, un yod de transition très faible peut apparaître entre les deux mots (cf. e.g. *un joli* [joli] *écrou*). C'est ce yod à peine esquissé (et non le yod plein de *brioche* [briʃɔ]) que l'on trouve dans [19] *brioche* > [bra'vi'a'voʃ... a'vo]. Il est donc probable que, dans cet exemple, [bra'vi] constitue un mot.

10. Il arrive que le français adopte un rythme iambique dans des mots longs. Certains locuteurs ont par exemple tendance à prononcer *Nabuchodonosor* avec un accent sur chaque syllabe paire.

11. À la ligne 95, on suppose que l'informateur a d'abord codé *avait* en *avait*, puis que, voulant se corriger, il a recodé cette forme en *avaivait*.

- b. 29 *derrière* > *daverriaveu*
 31 *à un* > *arun*
 67 *relevé* > *ravelaré*
 102 *l'en envahit* > *l'avenvarahavit*
 104 *participé* > *pavartavicipé*

À l'inverse, dans [105] *mesure* > *maveusavusaveuraveu*, la forme codée compte un iambe excédentaire.

Ce qui semble impératif, c'est que soient conservés dans la forme codée tous les éléments mélodiques de l'étymon, que le nombre des iambes corresponde à celui des syllabes originelles ou non. Dans [31] *garde-à-vous* > *gavardavous*, l'informateur s'arrête au bout de deux iambes pour cette raison ; dans [105] *mesure* > *maveusavusaveuraveu*, le *r* de *mesure* n'ayant pas encore été utilisé au troisième iambe, l'informateur ajoute un iambe pour que cette consonne apparaisse dans la forme codée.

2.2.3. Redoublements

L'hypothèse voulant que le javanais en *-av-* procède par infixation d'une séquence VC entièrement préspecifiée dans le squelette des syllabes originelles laisse attendre qu'aucun redoublement n'ait lieu : un redoublement suppose qu'une position squelettale soit libre, ce qui n'est pas le cas si l'infixe est préspecifié et s'il est inséré dans une séquence qui elle aussi est déjà spécifiée.

Or un certain nombre de redoublements apparaissent dans l'enregistrement. Les redoublements de consonnes sont peu nombreux ¹² :

- (3) a. 7 *révelait* > *ravélarélarait*
 b. 2 *joua* > *jaouharoua*
 87 *pedigree* > *parédauidragré*
 c. 105 *mesure* > *maveusavusaveuraveu*

Les redoublements de voyelles le sont beaucoup plus :

- (4) a. 35 *gradé* > *gravédaré*
 37 *la pince* > *lavin parinçaveu*
 38 *fignolage* > *favignavolavogeaveu*
 48 *réagir* > *ravéavégearir*
 49 *à son* > *avon savon*
 52 *son matricule* > *savon mavontravicavulaveu*
 63 *bonasse* > *baronavossaveu*
 84 *locataire* > *lavocavotavairave*
 90 *l'occasion* > *l'avocavosavion*
 95 *avait* > *avairavait*

12. Dans [2] *joua* > *jaouharoua*, c'est non pas une consonne, mais une attaque nulle qui est redoublée.

- b. 59 *grommela* > *gravammavolava*
 c. 43 *Follenfant* > *Favollavofavant*

Ces redoublements soulèvent un problème intéressant. Dans la forme codée, les deux exemplaires de la consonne ou de la voyelle originelle ne sont pas contigus ou séparés simplement par du matériel infixal. Ils se trouvent de part et d'autre d'un autre élément issu de la forme originelle¹³. Par exemple dans [7] *ravélavélavait*, les deux *l* encadrent le second *é*, alors que le *l* suit cet élément dans *révélaît*. On est donc contraint d'admettre que, dans certains cas, des traits associatifs peuvent se croiser. Mais ces redoublements montrent aussi, comme on l'a dit, que certaines au moins des positions squelétales sont libres au départ, ce qui est incompatible avec l'idée d'une infixation de positions préspecifiées dans le squelette de mots-syllabes.

2.2.4. La place de l'infixe

Supposons avec McCarthy que, comme dans la morphologie ordinaire, l'infixe VC du javanais soit inséré après l'attaque initiale du mot (qui serait dans ce cas un mot-syllabe). S'il en était bien ainsi, dans les mots commençant par deux éléments consonantiques, la place de l'infixe serait entièrement déterminée par la nature du groupe consonantique initial : s'il constitue une attaque, l'infixe devrait le suivre ; si le dernier de ses éléments appartient à la rime, il devrait précéder celui-ci. Or le lecteur aura peut-être remarqué que l'infixe *-av-*, qui suit ordinairement les groupes en obstruante + liquide (cf. e.g. [4] *glavissavemavent*, [6] *pravataviquave*), précède le *l* dans [74] *plus* > *pavlus*. Ce n'est certes là qu'un exemple isolé dans le passage étudié. Mais on trouve d'autres cas de ce genre dans les autres enregistrements, et le même problème se pose à propos des diphtongues. Dans le texte étudié, en effet, une même diphtongue peut être traitée de deux façons différentes : par exemple, le /w/ de *oi*, qui reste en place dans [11] *poignet* > *poivagnavet*, passe après le *v* infixal dans [23] *choir* > *chavoir* et [65] *fois* > *favois* ; de même, le yod, qui reste immobile dans [29] *derrière* > *daverriaveu* et [92] *carrière* > *cavarriavèraveu*, se déplace au contraire dans [17] *atelier* > *avataveulavier* et [86] *quartier* > *quavartavier*. Il faut donc admettre ou bien qu'un même groupe peut être analysé de deux façons différentes, ou bien que la place de l'infixe n'est pas entièrement déterminée. La première solution n'est pas absolument inenvisageable, mais, faute d'autres arguments la confirmant, on retiendra ici la seconde.

Contrairement donc à ce que pourrait suggérer sa description naïve, le javanais en *-av-* ne se laisse pas décrire comme un « langage secret » procédant par infixation d'une séquence VC préspecifiée dans des syllabes préalablement réanalysées en mots. Le traitement phonologique de la fin des iambes, le fait que le nombre de ceux-ci ne correspond pas nécessairement à celui des syllabes

13. [59] *grommela* > *gravammavolava* constitue un cas particulier, car c'est un *a* infixal qui, sans doute, est redoublé.

originelles, l'apparition, relativement fréquente, de redoublements et la relative mobilité de l'infixe s'y opposent. Il faut chercher une autre solution.

2.3. Vers une autre solution

2.3.1. Cadre général

En fin de compte, malgré sa rusticité, le javanais de l'enregistrement apporte de l'eau au moulin de la morphologie prosodique dont McCarthy est l'initiateur. Puisque certains éléments mélodiques de la forme originelle peuvent être redoublés, il y a lieu de penser que ce « langage » procède par association de mélodies à un gabarit indépendant du squelette du mot d'origine. On a certes mis ci-dessus en évidence que les redoublements entraînaient des croisements de traits associatifs. Mais ces croisements sont limités : aucun exemple ne montre que l'ordre des voyelles des formes originelles puisse être altéré, et, ordinairement, l'ordre originel des consonnes est lui aussi respecté¹⁴. En règle générale, donc, seuls sont tolérés les croisements de consonnes et de voyelles, comme ailleurs dans la morphologie non-concaténative du français (cf. Plénat, 1984, 1985). Ce problème peut être traité de différentes façons. On pourrait par exemple proposer, comme on l'a fait ailleurs, que les voyelles et les consonnes figurent dans des tires mélodiques différentes ; mais la solution la plus intéressante semble bien consister, comme le font J. J. McCarthy et A. Prince (1986), à affaiblir la contrainte de non-croisement en autorisant les éléments mélodiques de nature différente à se croiser à partir du moment où une position squelettale libre l'exige pour être remplie.

Le véritable problème est de définir le gabarit auquel sont associés les éléments mélodiques. Malgré la régularité du rythme iambique, il est peu vraisemblable, on l'a vu, que ce gabarit consiste dans le squelette des syllabes originelles augmenté d'un infixe VC. On proposera ici qu'il soit formé tout simplement d'iambes (c'est-à-dire de séquences de deux syllabes¹⁵) dont aucune position n'est spécifiée au départ.

On continuera, dans les schémas graphiques proposés ci-dessous, de représenter ces iambes sous la forme de squelettes de consonnes et de voyelles. Mais c'est là pure commodité : le gabarit devant accueillir parfois des attaques et des rimes complexes, il serait bon qu'il soit défini en termes de catégories d'une taille supérieure au segment (cf. Plénat, 1983, 1984, 1985). On ne cherchera pas ici à déterminer précisément quelles catégories il convient d'utiliser, bien qu'il paraisse probable que l'on ait affaire à des pieds (au sens de McCarthy et Prince, 1986).

14. Sauf erreur, le seul contre-exemple à cette généralisation est [87] *pedigree* > *parédauidragré*, où *Fr*, qui suit le *g* dans l'étymon, le précède dans la forme javanaise. Ce croisement de consonnes est trop isolé dans le texte étudié pour qu'on en fasse cas. On ne traitera donc que du problème du croisement des voyelles et des consonnes. On notera cependant que les deux consonnes n'ont pas la même fonction dans leur syllabe (le *g* est la tête de l'attaque, *Fr* ne l'est pas) et que, par conséquent, il est vrai de dire que, dans le texte, l'ordre d'éléments ayant la même fonction dans la syllabe est maintenu. Telle semble être la généralisation correcte en javanais (cf. Plénat, 1983), et dans les hypocoristiques à redoublement (cf. Plénat, 1984).

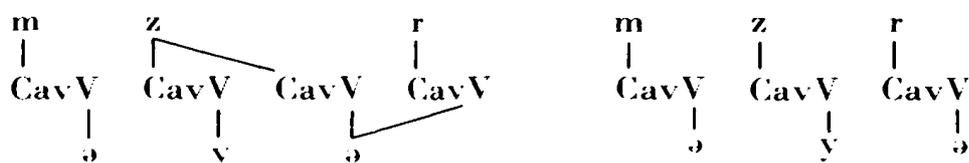
15. Il semble qu'à ces iambes puissent se mêler parfois des anapestes (cf. note 7).

2.3.2. La concurrence entre éléments mélodiques

Ce cadre général une fois brossé, il convient d'insister sur une propriété du javanais en *-av-* que l'on rencontre continuellement dans les « langages secrets » français (cf. Plénat, 1983, 1984, 1985) : la concurrence entre les éléments mélodiques.

Une même position squeletale peut être remplie par n'importe lequel des éléments mélodiques auxquels elle est accessible sans croisement (de consonnes ou de voyelles). Par exemple, une position consonantique peut être remplie tant par la consonne qui vient d'être associée que par celle qui la suit. Ainsi, dans [105] *mesure* > *maveusavusaveuraveu*, la position qui, dans la forme « régulière » *maveusavuraveu*, aurait été reliée à l'*r*, l'est au /z/ qui a déjà servi dans l'iambe précédent. De là la création d'un iambe supplémentaire, nécessaire pour que l'*r* trouve une place dans la forme codée. Cf. ¹⁶ :

(5) a. *mesure* > *maveusavusaveuraveu* b. *mesure* > *maveusavuraveu*



De même, pour prendre le cas des voyelles, le fait que *Follenfant* donne tantôt [43] *Favollavofavant* et tantôt [63] *Favollavenfavant* montre à n'en pas douter que la même position vocalique peut être reliée à l'élément vocalique qui vient d'être associé ou au suivant.

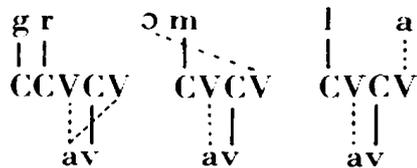
Il y a même concurrence entre les éléments mélodiques de la forme originelle et ceux de l'infixe. C'est ce que prouvent par exemple [87] *pedigree* > *pavédavidragvé*, où le *g*, empêché par le redoublement du *d* de figurer à sa place normale, vient s'associer à la même position que le *v* infixal, et [2] *joua* > *jaouhavoua*, où, dans le premier iambe, le *v* est concurrencé victorieusement par l'attaque nulle de la seconde syllabe. Mais le cas le plus intéressant est peut-être celui de [59] *grommela* > *gravammavolava*. Pour expliquer cette transposition, il faut sans doute supposer que certains chvas sont analysables comme des voyelles non spécifiées. S'il en est bien ainsi, *grommela* ne fournit que deux éléments mélodiques vocaliques pour les trois positions vocaliques libres des trois iambs que nécessite la représentation exhaustive des trois consonnes. Dans *gravammavolava*, c'est un *a* infixal qui s'empare de la troisième position

16. C'est uniquement pour rendre plus claires les représentations graphiques que l'on représentera les consonnes et les voyelles de la forme originelle sur deux tires différentes et que l'on intégrera les éléments infixaux au squelette. Il est probable, on l'a dit, que la séparation des tires consonantique et vocalique n'est pas la meilleure solution au problème posé par le croisement des voyelles et des consonnes. Quant à la transparence des éléments infixaux à la propagation des éléments originels, elle illustre le fait souligné par McCarthy (ce volume) que chaque morphème figure sur une tire différente et que, par conséquent, les éléments d'un morphème ne sauraient entraver la propagation des éléments d'un autre morphème.

On trouve des formes analogues à *maveusavusaveuraveu* d'une part dans les autres enregistrements (où l'on rencontre par exemple *disciplinaire* > *davisaviplavinavinavanavairaveu* ou *balancer* > *bavalavalavançaver*) et dans les *Exercices de style*, où Queneau transpose *diminuer* en *divimivininuruer*.

vocalique. Mais s'il y a bien concurrence entre les voyelles du mot d'origine et les voyelles infixales, on s'attend à ce que le *o* de *grommela* puisse lui aussi se propager à la position libre. De fait, dans un des autres enregistrements, un informateur a transposé cette forme en *gravommavolava*. Voici les représentations des deux transpositions ¹⁷ :

(6) *grommela* > *gravammavolava*



grommela > *gravommavolava*



2.3.3. Le javanais

À l'issue de cette discussion, on proposera donc du javanais en *-av-* la définition suivante :

(7) **Javanais :**

Le javanais est un jeu de langage consistant à associer à des gabarits iambiques :

- a) les éléments mélodiques (infixaux) /a/ et /v/,
- b) les éléments mélodiques du mot originel.

La règle du jeu consiste à associer d'abord le /a/ et le /v/ infixaux, le premier au premier noyau vocalique de chaque iambe, le second à l'attaque qui suit ce noyau et à répartir exhaustivement les éléments mélodiques du mot originel sur les positions squelétales conformément aux règles de la phonologie autosegmentale.

Le lecteur attentif aura remarqué que, si l'on a donné plusieurs arguments en faveur de l'idée que les éléments mélodiques originels ne sont pas reliés au départ au gabarit iambique, on n'a pas véritablement démontré que les positions infixales n'étaient pas préspecifiées. De fait, l'enregistrement étudié ne permet pas de construire une argumentation solide en ce sens. On n'a en fait cité qu'un cas où une position réservée normalement à un élément infixal était remplie, si l'on peut dire, par un élément mélodique du mot originel : [2] *joua* > *jaouhavoua*. On est en droit de récuser la légitimité de cette forme ¹⁸. Il

17. Pour figurer l'indifférence du javanais au croisement des consonnes et des voyelles, on a choisi ici de représenter les liens associatifs qui lient les éléments mélodiques aux positions squelétales par un trait plein pour les consonnes et par un pointillé pour les voyelles. L'indifférence à ce type de croisement est manifeste dans *gravammavolava*, où le *o* vient prendre place après le *l*, qu'il précède dans *grommela*.

18. Cette transposition est d'ailleurs étrange à plus d'un titre : c'est, on l'a dit, une attaque nulle qui se substitue au *v* infixal, et l'élément mélodique /u/ apparaît deux fois, la première sous la forme de la voyelle [u], la seconde sous celle de la glissante [w], phénomène qui ne se retrouve jamais dans le texte. D'autre part, l'informateur était manifestement mécontent de sa performance. Dans [104] *participé* > *pavartavicipé*, le dernier iambe ne contient aucun élément infixal, mais ce peut être là une simple faute d'inattention. Enfin, on a suggéré ci-dessus que dans *Favollavenservant* et dans *avétévé*, on pouvait avoir affaire à une assimilation tardive. Cependant, dans la partie non retranscrite de l'enregistrement, on trouve *effiloché* > *aveffévilavocharé*, qui semble bien être un cas où un élément mélodique originel (é), l'emporte sur la voyelle infixale.

semble bien toutefois que la régularité avec laquelle *av* apparaît au milieu de l'iambe dépend étroitement de l'habileté du locuteur. Dans les autres enregistrements étudiés, on ne trouve pas non plus beaucoup de cas de substitution d'un élément mélodique de la forme originelle à un élément infixal¹⁹. Mais ces cas sont relativement nombreux dans le javanais à infixation réduplicative des *Exercices de style* (cf. Plénat, 1983)²⁰. Et l'on n'oubliera pas que, dans les plus anciennes définitions du javanais, il était dit que l'on pouvait insérer *-va-* ou *-av-*, *ad libitum* (cf. n. 2), ce qui va à l'encontre de l'idée d'une présépécification. Autrement dit, le javanais semble bien n'être qu'un jeu, qui utilise des mécanismes linguistiques, mais dont les règles sont moins rigides que les règles proprement grammaticales. La présépécification des positions infixales, qui obligerait à considérer comme des fautes de simples entorses, ne cadre pas avec cette conception du javanais. En associant un *a* à la seconde position vocalique d'un iambe ou une autre voyelle à la première position vocalique, le locuteur enfreint la règle du jeu, il ne se soustrait à aucune exigence grammaticale.

3. L'haplologie

Le lecteur attentif aura aussi noté que l'on n'a véritablement expliqué jusqu'à présent qu'une petite partie des « irrégularités » qui apparaissent dans l'enregistrement étudié. On n'a rendu compte ni des formes où le nombre des iambes est inférieur à celui des syllabes de l'étymon, ni des cas de redoublement qui ne proviennent pas de la présence d'un *chva*, ou de la concurrence entre éléments mélodiques. Il semble bien que ces « irrégularités » encore inexplicées découlent pour la plupart d'un mécanisme unique : l'haplologie.

3.1. Le principe d'haplologie

Quand on parcourt la liste des formes plus courtes qu'on ne s'y attendrait et celle des cas où un élément de la forme d'origine est redoublé, on ne peut manquer d'être frappé par la distribution de ces anomalies. La plupart des formes où c'est une voyelle qui est redoublée sont issues de mots qui contiennent un *a* (cf. 4a.) ; l'une des formes où l'on a un redoublement d'une consonne provient d'un mot qui contient un *v* (cf. 3a.) ; enfin, la majorité des formes plus courtes qu'on ne s'y attendrait dérivent de mots où apparaissent à la fois un *a* et un *v* (cf. 2a.). À n'en pas douter, la présence dans le mot d'origine des mêmes éléments mélodiques que dans l'infixe perturbe la régularité du codage. Reste à expliquer ces perturbations.

L'hypothèse que l'on retiendra ici prendra la forme du principe suivant :

(8) Principe d'haplologie

Deux éléments mélodiques identiques peuvent être reliés à la même position squelettale, pour peu qu'ils y aient accès l'un et l'autre.

19. On y trouve cependant des exemples comme *le verrou > laveu vareuravou* et *pour ainsi dire > pavour ainvasavidavir*.

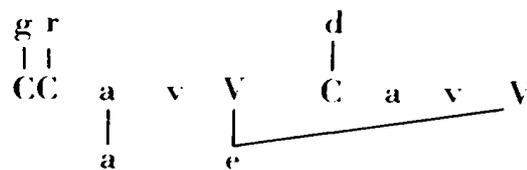
20. Cf. aussi les *trouvuduvucavus-épineux* de San-Antonio analysés dans Solares Huerta (1985).

On dira dans un tel cas (comme dans Plénat, 1985) qu'il y a haplologie. Quand deux éléments mélodiques sont ainsi associés à une même position, une position à laquelle l'un d'entre eux pouvait prétendre se trouve libérée et peut ou bien être reliée à un autre élément mélodique — d'où des redoublements —, ou bien ne pas être créée — d'où des formes plus courtes qu'on ne s'y attendrait.

3.2. Interférences entre éléments originels et éléments infixaux

Passons rapidement en revue les trois cas évoqués ci-dessus. Si l'on trouve des redoublements de voyelles dans des formes issues de mots contenant un *a*, c'est que celui-ci est alors relié à la même position squelettale qu'un *a* infixal. Pour prendre un exemple, *gravédavé* peut être représenté de la façon suivante :

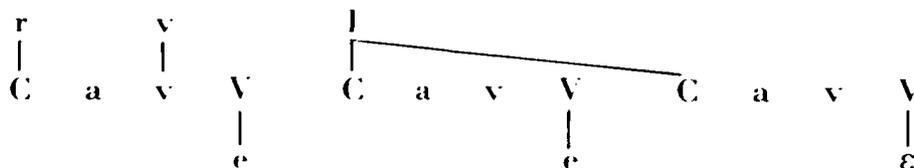
(9) 35 *gradé* > *gravédavé*



Le *a* de *gradé* est associé à la même position que le premier *a* infixal. Le *é* peut ainsi être relié à la position vocalique libre du premier iambe et se propager à la position vocalique libre du second.

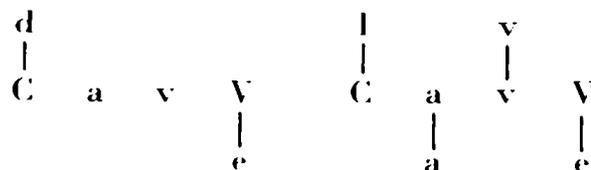
Le redoublement du *l* dans *ravélarélavait* résulte à n'en pas douter de la présence dans le mot d'un *r* qui est associé à la même position squelettale que le premier *r* infixal, comme le montre la représentation suivante :

(10) 7 *révélait* > *ravélarélavait*



Enfin, si les mots qui contiennent à la fois un *a* et un *r* donnent naissance à des formes courtes, c'est que ces deux éléments mélodiques sont reliés l'un et l'autre à des positions déjà occupées par du matériel infixal. Soit par exemple :

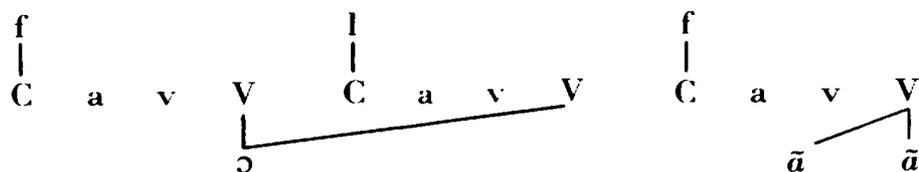
(11) 70 *délavés* > *davélavés*



Le *a* et le *r* de la tire du mot d'origine étant associés aux mêmes positions que le *a* et le *v* du second infixe, point n'est besoin d'utiliser un troisième iambe pour que les éléments mélodiques de *délavés* soient représentés tous et dans l'ordre dans la forme codée. Deux iambs suffisent pour coder ce mot de trois syllabes.

consécutives identiques, soit deux consonnes consécutives identiques. Le premier cas est représenté dans le texte étudié par [43] *Follenfant* > *Favollavofavant*, qui sera représenté comme en (14) :

(14) *Follenfant* > *Favollavofavant*



Dans cet exemple, les deux voyelles nasales ayant accès à la même position, le Principe d'haplologie s'applique. Cependant, compte tenu de la présence de trois consonnes d'attaque dans la forme d'origine, celle-ci ne peut être codée exhaustivement qu'en trois iambes au moins. La position vocalique non « préspecifiée » du second iambe, qui n'est pas réquisitionnée par la première voyelle nasale, peut être occupée par le *o*, qui est ainsi redoublé²². Le second cas n'est pas représenté dans le texte étudié, mais rien ne semble s'opposer à ce que l'on rencontre des transpositions telles que par exemple *sensible* > *savenblaviblave*.

3.4. Au-delà du texte étudié

Il est important de noter que la faculté d'associer deux éléments mélodiques identiques à une même position squelettale n'est nullement propre à l'informateur de l'enregistrement analysé ici. Comme on l'a dit, celui-ci fait partie d'une série de quatre enregistrements. Or on retrouve les mêmes phénomènes d'hapaxépie et de superposition syllabique dans les trois autres enregistrements. Ainsi, les cas d'interférence entre un *a* ou un *v* du mot d'origine et le *a* ou le *v* de l'infixe auraient pu tout aussi bien être illustrés par des exemples comme *Gustave* > *Gavustaveuvaveu*, ou *fignolage* > *favignavolaveugeaveu* (où ce sont les *a* qui interfèrent) et comme *souvenance* > *savounaveunavançaveu* ou *relevé* > *ravelavélavé* (où interfèrent les *v*²³).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on trouve même dans les autres enregistrements des formes qui apparaissent dans l'enregistrement analysé : on y rencontre ainsi *gavardavous*, *vavisavis*, *daverriaveu* et *raveudaveunavait*, quatre formes où sont représentés trois des principaux types de superposition syllabique. Enfin, il aurait été étonnant que le mot *javanais* lui-même, qui s'y prête si bien, ne fournisse pas un autre exemple de

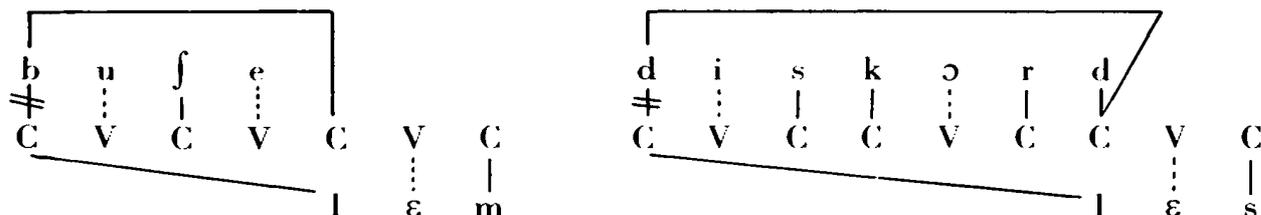
22. Cette présentation des faits n'est peut-être pas la meilleure, en ce qu'elle suppose que le processus d'association n'est pas directionnel. On pourrait aussi dire que le *o* est redoublé (comme le *[z]* dans [105] *maveusavusaveuraveu* cf. (5a.)), mais que, comme il est suivi de deux éléments vocaliques consécutifs susceptibles d'être associés à la même position, ce redoublement n'aboutit pas à la création d'un iambe supplémentaire (contrairement à ce qui se passe dans [105] *maveusavusaveuraveu*).

23. Dans la dernière forme, il y a aussi une hapaxépie du *e*, qui entraîne un redoublement du *é*.

superposition syllabique. De fait, chez Sandry & Carrère (1953) on trouve ce mot codé sous la forme *javananais*²⁴, au lieu de *javavanavais*.

Le javanais, d'autre part, n'est pas le seul « langage secret » où se manifeste l'haplogologie. Comme on l'a montré dans Plénat (1985), on trouve également des exemples de ce phénomène dans le loucherbem du lexique de Lorédan Larchey (1889). Ordinairement, le loucherbem consiste à substituer un *l* à l'attaque initiale et à reporter celle-ci à la fin du mot, où on la fait suivre d'un suffixe comme *-em* ou *-es*. C'est de cette façon, par exemple, qu'est codé le mot *boucher*, comme on le voit en (15a).

(15) a. *boucher* > *loucherbem* b. *discorde* > *liscordes*



Cependant, apparaissent dans le lexique de Larchey un certain nombre de formes plus courtes qu'on ne s'y attendrait. C'est ainsi par exemple que *discorde* donne non pas le LISCORDEDES attendu, mais simplement LISCORDES. Si l'on admet le Principe d'haplogologie, une telle forme n'a rien de mystérieux : au lieu d'aller occuper une position squelettale vide, le *d* initial vient s'associer à la même position que le *d* final, et le *d* de LISCORDES représente à la fois l'un et l'autre, comme on le voit en (15b). Le détail des faits est assez complexe, on se reportera à l'article cité pour une analyse plus fouillée. Ce qui importe ici, c'est de constater que le Principe d'haplogologie était déjà à l'œuvre il y a cent ans dans un « langage secret » autre que le javanais.

Enfin, on prendra garde de ne pas oublier que la morphologie ordinaire, en français comme dans de très nombreuses autres langues, contient des formes qui ne peuvent guère s'expliquer que par haplogologie. Ainsi *féminin* ne donne-t-il pas *fémininiser* comme on s'y attendrait (cf. *masculin* > *masculiniser*), mais bien *féminiser* ; de même, au lieu du *tragico-comique* attendu, on trouve *tragi-comique*. L'haplogologie n'est donc nullement un phénomène spécifique de l'informateur, du javanais ou des « langages secrets » en général. C'est un mécanisme qui appartient à la langue, et qui relève sans doute de la faculté de langage. Si elle est plus discrète dans la morphologie ordinaire que dans les « langages secrets », c'est tout simplement que le type de contexte qu'elle requiert pour s'appliquer se rencontre beaucoup plus souvent dans ceux-ci que dans celle-là.

3.4. Haplogologie et Principe du contour obligatoire

On peut se demander comment il se fait qu'un phénomène qui, finalement, se laisse caractériser comme une absence de correspondance entre le nombre des éléments mélodiques et celui des positions squelettales et qui illustre donc

24. Dans cette forme, l'un des *a* vaut pour trois *a*, et l'un des *r*, pour trois *r* !

parfaitement le pouvoir explicatif de la phonologie autosegmentale, ait reçu si peu d'attention de la part des phonologues contemporains²⁵. C'est peut-être parce qu'il a été occulté par le fameux Principe du contour obligatoire, duquel on serait tenté, au premier abord, de dériver ses effets.

Tel au moins qu'il est formulé par McCarthy (1986), le P.C.O. interdit la présence de deux éléments mélodiques identiques adjacents sur une même tire. On pourrait, à première vue, penser que c'est en fait à une application du P.C.O. qu'est due l'impression qu'en javanais un même segment peut représenter à la fois un élément mélodique originel et un élément mélodique infixal. Prenons l'exemple de [7] *révélait* > *ravélavélavait*. Supposons un instant que tous les éléments mélodiques (ou du moins toutes les consonnes) soient alignés en une même tire. De cet alignement résulterait la séquence consonantique /r v v v l v/ (celle que l'on trouverait dans *ravévavélavait*). Le P.C.O. interdisant la présence de trois *v* consécutifs, cette séquence serait ramenée à /r v l v/, qui correspond effectivement à ce qu'on trouve au début de *ravélavé(lavait)*. Mais resterait alors à expliquer comment on passe de /r v l v/ à /r v l v l v/, qui, toutes les consonnes ayant été alignées en une même tire, implique un croisement. En un mot comme en cent, le P.C.O. permet (avant tout) de décrire des phénomènes intramorphémiques, alors que le Principe d'haplologie s'applique (principalement) quand ont accès à une même position deux éléments mélodiques appartenant à deux morphèmes distincts. A quoi s'ajoute d'ailleurs que le P.C.O. est conçu comme une interdiction universelle inviolable, alors que le Principe d'haplologie n'est manifestement qu'une possibilité parmi d'autres : rien de ce qui a été dit, par exemple, ne permet d'expliquer pourquoi le principe ne s'appliquerait pas deux fois dans le codage de *révélait*, pour donner *ravélavait* (comme *redevenait* donne *raveudaveunavait*). En fait, les « exceptions » au Principe d'haplologie sont sans doute presque aussi nombreuses dans le texte étudié que les cas où il s'applique. Les deux principes sont donc très certainement distincts.

4. Conclusion

On a cherché dans cet article à substituer à la description traditionnelle du javanais en *-av-* une explication nouvelle. Traditionnellement, le javanais en *-av-* était conçu comme consistant à introduire une séquence de phonèmes fixe dans chacune des syllabes du mot d'origine. Cette description, qui laisse inexplicables les nombreuses « irrégularités » que l'on rencontre dans les performances effectives, était la seule disponible dans un cadre théorique (ou pré-théorique) uni-linéaire. Dans un cadre pluri-linéaire, en revanche, le javanais en *-av-* se laisse décrire comme l'association des éléments mélodiques du mot d'origine et de l'« infixé » à des gabarits iambiques, qui rendent compte du rythme de ce jeu de langage. La règle du jeu, qui peut subir quelques entorses, consiste à relier la mélodie /av/ aux positions centrales de l'iambe et à répartir la mélodie originelle sur les positions squelétales accessibles. Dans cette hypothèse, la plupart des

25. Cf. cependant Harris (1980) et Stemberger (1981). On trouvera une belle description classique de ce phénomène dans Grammont (1933), à qui l'on a emprunté ici le terme d'hapaxépie.

« irrégularités » se laissent expliquer si l'on admet qu'une même position peut être remplie par n'importe lequel des éléments mélodiques qui y ont accès et que deux éléments mélodiques identiques peuvent être reliés à une même position. Ces deux principes de concurrence et d'haplologie sont solidaires : les haplogies peuvent être considérées comme des cas de concurrence dans lesquels les deux concurrents l'emportement simultanément.

Cette conception du javanais s'écarte sensiblement de celle que suggère la description des « langages secrets à infixation réduplicative » proposée par J.J. McCarthy. En toute rigueur, les hypothèses de McCarthy sur ces langages ne sont pas falsifiées pour autant : les javanais français pourraient n'être qu'une exception isolée, et les langages à infixation pourraient, en règle générale, consister en l'insertion d'une séquence de positions consonantiques et vocaliques préspecifiées ou non dans le squelette des syllabes originelles préalablement réanalysées comme des mots. Pour le savoir, il faudrait disposer de documents précis sur les performances effectives des utilisateurs de ces langages. Quoiqu'il en soit, on retiendra surtout de cet article que les hypothèses qu'il propose reposent crucialement sur les concepts de la morphologie prosodique dont McCarthy a été l'initiateur.

RÉFÉRENCES

- BRUANT, A. *L'argot au XX^e siècle. Dictionnaire français-argot*, Flammarion, 1901, Paris.
- COLIGNON, J.-P. *Guide pratique des jeux littéraires*, Duculot, 1979, Paris-Gembloux.
- DELVAU, A. *Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés*, E. Dentu, 1867, Paris.
- ESNAULT, G. *Dictionnaire historique des argots français*, Larousse, 1965, Paris.
- GRAMMONT, M. *Traité de phonétique*, Delagrave, 1933, Paris.
- HARRIS, J. W. « Nonconcatenative Morphology and Spanish Plurals », *Journal of Linguistic Research* 1.1, 1980, 15-31.
- LARCHEY, L. *Dictionnaire historique d'argot et des excentricités du langage, huitième édition augmentée d'un supplément*, E. Dentu, 1881, Paris.
- LARCHEY, L. *Nouveau supplément du dictionnaire d'argot avec le vocabulaire des chauffeurs de l'an VIII et le répertoire du largongi*, E. Dentu, 1889, Paris.
- MCCARTHY, J. J. « OCP Effects : Gemination and Antigemination », *Linguistic Inquiry* 17.2, 1986, 207-263.
- MCCARTHY, J. J. « L'infixation réduplicative dans les langages secrets », *Langages*, ce volume.
- MCCARTHY, J. J. & PRINCE A. *Prosodic Morphology*, manuscrit, University of Massachusetts and Brandeis University, 1986.
- PLENAT, M. « Morphologie d'un langage secret : le javanais de Queneau », *Cahiers de Grammaire* 6, 1983, 152-194.
- PLENAT, M. « Toto, Fanfa, Totor et même Guiguite sont des ANARs », in F. Dell, D. Hirst & J.-R. Vergnaud (éd.), *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Hermann, 1984, Paris.
- PLENAT, M. « Morphologie du Largonji des loucherbems », *Langages* 78, 1985, 73-122.

- SANDRY, G. & CARRERE, M. *Dictionnaire de l'argot moderne, troisième édition revue et augmentée*, Editions du Dauphin, 1953, Paris.
- SOLARES HUERTA, P. « Brèves considérations sur les trouvuduvucavus-épineux », *Cahiers de grammaire* 10, 1985, 177-179.
- STEMBERGER, J. P. « Morphological Haplology », *Language* 57.4, 1981, 791-817.